

HALL A

APPARTEMENT 3 PIECES

n°A 210 au 2^{ème} étage

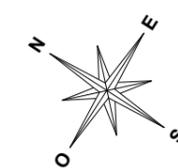
ENTREE	3.97 m ²
SEJOUR/CUISINE	26.14 m ²
CHAMBRE 1	14.53 m ²
CHAMBRE 2	12.62 m ²
SDB	4.94 m ²
WC	2.34 m ²
DGT	4.04 m ²
RGT	1.04 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	69.62 m²
BALCON 2	4.28 m ²

SURFACE TOTALE PRIVATIVE 78.93 m²

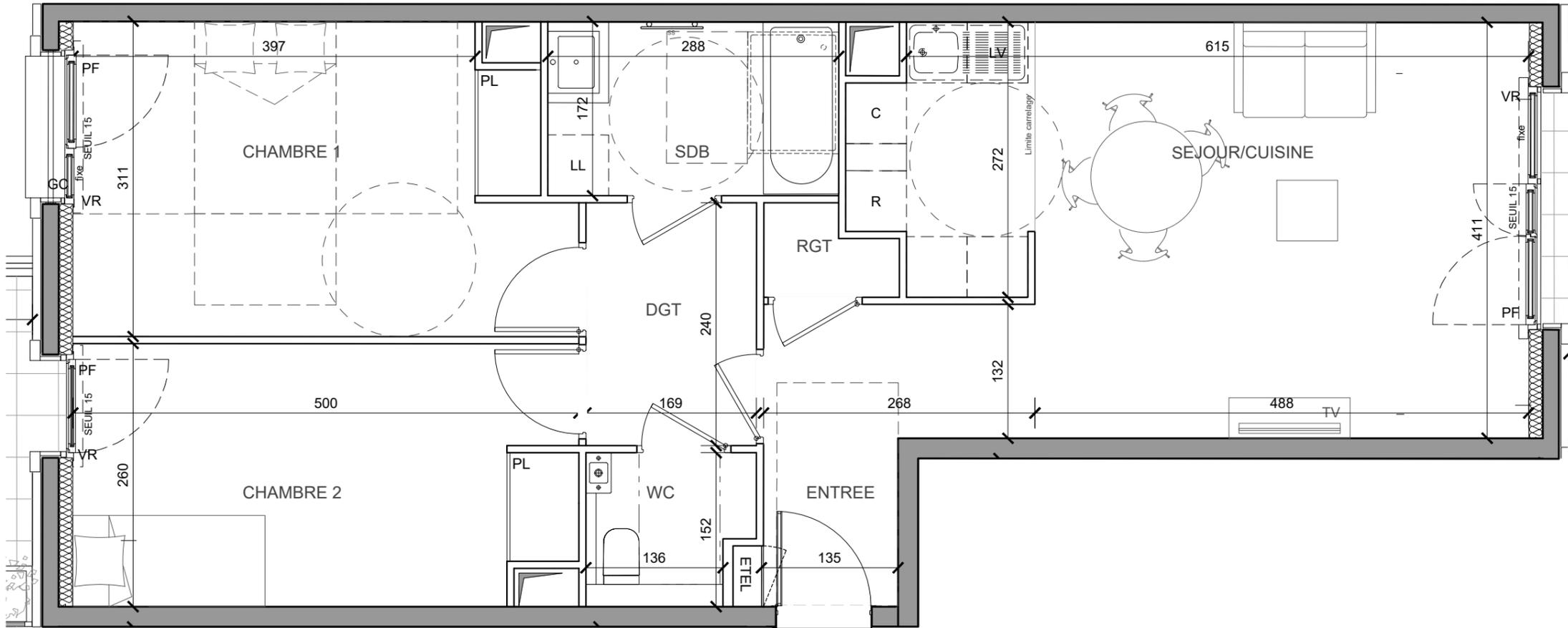
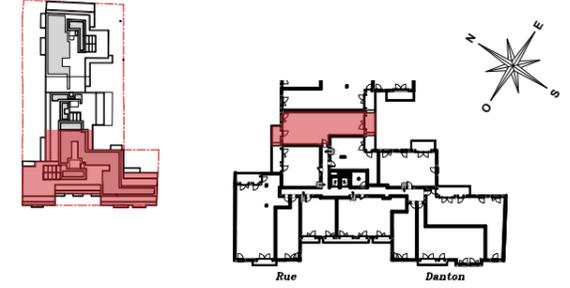
LEGENDE

F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
PF : Porte Fenêtre	LV : Lave Vaisselle
VR : Volet Roulant	C : Cuisson
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
▨ : Soffite / faux plafond	☞ : Sèche Serviette
ETEL : Tableau électrique	P : Paillasse
PL : Placard	

Indice 22 JUNI 2018
 Echelle : 0 0.5 1 2m



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



▲
A210

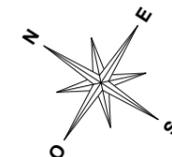
HALL A
APPARTEMENT 3 PIECES
n°A 210 au 2^{ème} étage

LEGENDE

F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
PF : Porte Fenêtre	LV : Lave Vaisselle
VR : Volet Roulant	C : Cuisson
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
▨ Soffite / faux plafond	☞ : Sèche Serviette
ETEL : Tableau électrique	P : Paillasse
PL : Placard	

Indice 22 JUN 2018

Echelle : 0 0.5 1 2m



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



DGM & Associés
Architectes D.P.L.G